



NEXACOR - NÉGOCIATIONS 2009

COMMUNIQUÉ # 3

Le 15 avril 2009

Aux membres de l'accréditation des techniciennes et techniciens Nexacor.

Consoeurs, confrères,

Nous avons rencontré la compagnie les 13 et 14 avril derniers. Nous avons rompu les négociations n'ayant pas pu nous entendre sur les offres de la compagnie et vos demandes.

Depuis 2006, la compagnie et le syndicat négociaient sur une base de confiance mutuelle. Depuis le 15 avril, cette confiance n'existe plus.

Nous avons eu de vives discussions durant cette rencontre et la compagnie veut vraiment mettre fin au fonds de pension à prestation déterminée. Il est aussi à noter que la compagnie veut modifier l'article 25.03, ce qui leur laisse toute la latitude pour modifier à leur guise ce qu'ils veulent dans votre régime d'avantages sociaux sans qu'ils aient à nous consulter.

Nous en sommes venus à la conclusion que les pertes encourues sont inacceptables n'ayant aucune compensation de la part de la compagnie sur le traitement salarial.

Nous sentons présentement aucun respect envers les travailleurs de la part de la haute direction de SNC-Lavalin Nexacor, n'ayant pas acquiescé à aucune de vos demandes sauf une sur un point mineur.

À cet effet, vos agents négociateurs ont mis fin à la discussion suite au dépôt des offres finales de la compagnie. Ces offres seront présentées en réunion d'accréditation des membres pour voter sur ces dernières.

La réunion se tiendra le mardi 21 avril 2009 à la section locale 84Q, située au 85 Castlneau O. Montréal,. Veuillez prendre note que vous devez entrer par la porte arrière dans le stationnement.

La réunion pour la région de Québec se tiendra le jeudi 23 avril 2009 à la section locale 75, située au 5000, boul. des Gradins, Québec QC

Notre solidarité est notre force.

Votre comité de négociation

Pour le Québec

Robert Chabot

Marc Trudel

Robert Pelletier et

Pour l'Ontario

Andy Borros,

Georges Grutka

Sean Howes, représentants nationaux

Communiqué no. 3

RP/gm

Sepb-343

<L:\nexacor\Négo 2009\Communiqués\Communiqué no. 3.doc>